

Publié le 6 octobre 2016

« La métropole Aix-Marseille Provence se doit de créer une culture commune »

Située sur une très vaste étendue, la nouvelle métropole ne manque pas d'atouts. Conseillère métropolitaine et maire adjointe à l'urbanisme de Marseille, Laure-Agnès Caradec ne dénie pas pour autant les difficultés dont l'absence de culture commune. Premier chantier à mener : les transports avec un agenda présenté dès novembre. Il n'y a pas de temps à perdre.



Comment se caractérise la métropole ?

Sa première particularité réside dans son étendue en faisant de loin **la plus vaste métropole française** : 3 173 km², soit **quatre fois le Grand Lyon** et **six fois le Grand Paris** ! Elle possède des atouts phénoménaux comme la possibilité de penser les équipements structurants à une échelle très large. Nous sommes aussi une **métropole polycentrique** avec de grands paysages, des sites industriels forts, un port autonome, une desserte TGV, un aéroport, Euroméditerranée... En outre, notre façade littorale représente 255 km de côtes, en incluant l'étang de Berre. Avec cette ouverture sur la Méditerranée, nous visons un développement qui fera référence à l'échelle des métropoles méditerranéennes.

Laure-Agnès Caradec : "développer les activités tertiaires, productives et touristiques"

À ce jour, quelle est votre principale difficulté ?

AMP réunit 92 communes et 6 établissements publics qui fusionnent sans avoir de culture commune. Alors que la communauté urbaine de Marseille était quasiment intégrée, il existait des différences de fonctionnement

colossales dans les 5 autres intercommunalités. L'enjeu est de parvenir à travailler ensemble et que cela marche bien ! Il apparaît donc impératif de se créer une culture commune. À l'échelle de ce grand territoire, les concurrences doivent céder la place aux complémentarités. Cela passera notamment par un vrai **schéma de développement économique** sur lequel nous travaillons. Sur les 240 élus du conseil métropolitain, les mentalités commencent à évoluer. Il n'y plus le choix. Même les élus les plus récalcitrants vont devoir s'y mettre.

Quelles sont les priorités d'AMP ?

Les 3 points forts d'attractivité de la métropole – les **transports, l'économie et l'habitat** – doivent parvenir à être cohérents et complémentaires. Pour améliorer la situation de l'emploi, la première priorité concerne les transports. Un agenda de la mobilité sera présenté dès novembre avec un projet concret permettant d'aller chercher des financements d'État et européens.

La seconde priorité vise le développement économique pour rendre le territoire plus attractif. Par rapport aux autres métropoles, nous avons un déficit de 60 000 emplois. Nous devons en créer dans les **activités tertiaires, productives et touristiques**. Enfin, en matière d'habitat, il nous faut engager le chantier très important d'un véritable PLH métropolitain.

Lire aussi l'interview d'Arlette Fructus : ["La réussite de la métropole passe aussi par l'habitat"](#)

Quel sera le rôle des différents opérateurs et notamment des Epl ?

Nous réfléchissons sur les outils d'ingénierie à l'échelle de la métropole, qu'il s'agisse des Epl, de l'agence d'urbanisme ou des établissements publics y compris l'EPA **Euroméditerranée**. Concernant les Bouches-du-Rhône, les **Sem départementales** pourraient s'intégrer dans une Spl unique. Il s'agirait d'avoir un seul outil afin de rationaliser les coûts et mutualiser les moyens. Nous restons pour l'instant prudents car le paysage institutionnel est en pleine mutation, avec notamment la disparition programmée des syndicats intercommunaux. Cela perturbe les modes de fonctionnement et le paysage politique.

Propos recueillis par Philippe Pottiée-Sperry

Lire aussi : [Euroméditerranée, le renouvellement urbain XXL à Marseille](#)
et notre dossier [Et Marseille se découvre métropole](#)